## NOTE D'INFORMATION

#### **FCP ALPHA RENDEMENT**

Nature juridique FCP

Société de gestion
RED MED ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Directeu West on d'actifs et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 86 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP21097 en date du 10/05/2021.



# ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion RED MED ASSET MANAGEMENT sise à 57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat représentée par Monsieur Abdesselam ABABOU en sa qualité de Président Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

57. Bd Mehdi Ben Barka Souissi Rabat - 212 537 63 07 19

#### **AVERTISSEMENT**

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information de la présente note de



### I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : FCP ALPHA RENDEMENT

- Nature juridique : FCP

- Code Maroclear : MA0000038937

Date et référence de l'agrément : 07/01/2021, GP21001

- Date de création : 17/03/2021

- Siège social : 57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat.

- Durée de vie : 99 ans

- Exercice social : 01/01 au 31/12

- Apport initial : 1,000,000 de Dirhams

- Valeur liquidative d'origine : 1,000 Dirhams

Etablissement de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT** représenté par par

Monsieur Abdesselam ABABOU en sa qualité de Président Directeur Général

- Etablissement dépositaire : Banque Centrale Populaire sis 101, Boulevard Mohamed Zerktouni-Casablanca représenté par Monsieur Othmane TAJEDDINE en sa qualité de Directeur « Banque des Marchés et des Capitaux »

Commercialisateur

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
RED MED ASSET MANAGEMENT	Abdesselam ABABOU / Khalil EL YAMANI	05 37 63 96 45 / 05 37 63 07 19

- Commissaire aux comptes : HDID & ASSOCIES représentée par Mohamed HDID

#### II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : Obligations OMLT

Sensibilité min : 3 (exclu)
 Sensibilité max : 7 (inclus)

 Indice de référence : « Moroccan Bond Index Global» publié par BMCE CAPITAL. En cas de disparition de l'indice « MBI Global », les parties conviendront d'un commun accord de l'indice qui le remplacera.

 Objectifs de gestion : L'objectif du fonds est d'assurer un rendement optimal dans le cadre de la politique d'orientation arrêtée d'un commun accord avec l'investisseur MAMDA, tout en surperformant son indice de référence.

Stratégie d'investissement :

Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en bons du trésor et titres

garantis par l'état. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

L'univers d'investissement du fonds sera composé des éléments suivants:

- Obligations et autres titres de dettes émis ou garantis par l'Etat marocain;
- Obligations privées ;
- Titres de créances négociables ;
- Actions cotées à la bourse de Casablanca ;
- Actions ou parts d'O.P.C.V.M;
- Titres d'Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC);
- Titres de Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT);
- DAT;

Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.

- Durée de placement recommandée : entre 3 et 5 ans
- Souscripteurs concernés : Institutionnels MAMDA: La MUTUELLE AGRICOLE MAROCAINE D'ASSURANCES.

# III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : Dès publication de la note d'information dans le journal d'annonces légales.
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : La diffusion de la valeur liquidative est hebdomadaire par voie d'affichage dans les locaux de RED MED ASSET MANAGEMENT et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les demandes de souscriptions et de rachats devront être reçues au plus tard le jeudi pour être exécutées sur la base de la VL du vendredi suivant et sont reçues au siège de RED MED ASSET MANAGEMENT. Passé ces délais, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats: Mixte, Capitalisation ou distribution partielle ou totale du résultat de l'exercice. La décision d'affectation des résultats est prise par un comité composé par le : - Président ou le Directeur financier de la MUTUELLE AGRICOLE MAROCAINE D'ASSURANCES; - Directeur général de RED MED ASSET MANAGEMENT.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-1213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.



### IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
  - Commission de souscription maximale :
    - o nulle
  - Commission de rachat maximale :
    - o nulle
  - Cas d'exonération :
    - Néant.
- Frais de gestion :
  - Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxes de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par RED MED ASSET MANAGEMENT. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement le mois échu.

C

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
Frais de publication	Selon les tarifs fixés par le journal
Frais revenant à la société de gestion	Frais de gestion prévus dans le mandat de gestion
MAROCLEA R	Commission annuelle de gestion du compte émission: 3 600 MAD HT Droits d'admission annuels: 0.001% HT
Commissair e aux comptes	10 000 MAD HT
Commission s AMMC	0.025% HT
Dépositaire	0.018% HT

